

COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022

Le Lundi 11 avril 2022 à 19 heures se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur SERVIAN Bruno, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de votants : 15

Date de la convocation : 06/04/2022

Présents : Bruno SERVIAN - Stéphane PHILIBERT - Martine CARAYON - Pédro SANCHEZ - Michelle BLESSON - Laurent IMBERT - Frédérique MARTY - Didier LEJOUR - Pierrick CLARET - Céline FERRAND - Christelle CHEVALIER - Ellen PETIT - Rémi BRET - Marie-Danielle GELIBERT

Excusée : Didier LEJOUR (30min de retard)

Pouvoir : Sonia CHOVIN à Bruno SERVIAN

Secrétaire de séance : Stéphane PHILIBERT

Le compte rendu du conseil municipal du 07 mars est adopté à l'unanimité. 14/14

1 - Adoption des Comptes de Gestion 2021

Les différents comptes sont présentés par Stéphane PHILIBERT 1^{er} Adjoint chargé des finances.

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Monsieur le receveur municipal pour l'année 2021,

Considérant la concordance des comptes de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par Monsieur le receveur municipal avec les comptes administratifs retraçant la comptabilité administrative tenue par Monsieur le maire,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité :

- D'ADOPTER les comptes de gestion du receveur municipal COMMUNE, EAU et LOTISSEMENT pour l'exercice 2021 dont les écritures sont identiques à celles des comptes administratifs pour l'année 2021

ANNEXE LOTISSEMENT

LOTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	4 463.00 €	0.00 €	4 463.00 €
RECETTES	0.40 €	0.00 €	0.40 €
SOLDE D'EXECUTION 2021	-4 462.60 €	0.00 €	-4 462.60 €
RÉSULTAT REPORTÉ 2020	632 443.50 €	0.00 €	632 443.50 €
RÉSULTAT DE CLOTURE	627 980.90 €	0.00 €	627 980.90 €

ANNEXE SERVICE EAU (NOUVEAU BUDGET EAU)

EAU	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	59 786.01 €	0.00 €	59 786.01 €
RECETTES	59 786.01 €	0.00 €	59 786.01 €
SOLDE D'EXECUTION 2021	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RÉSULTAT REPORTÉ 2020	0.00 €	0.00 €	0.00 €

COMMUNE

COMMUNE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	627 268.55 €	629 893.94 €	1 257 162.49 €
RECETTES	705 649.87 €	237 843.30 €	943 493.17 €
SOLDE D'EXECUTION 2021	78 381.32 €	- 392 050.64 €	- 313 669.32 €
RÉSULTAT REPORTÉ 2020	90 023.61 €	70 171.54 €	160 195.15 €
REVERSEMENT CLOTURE ANCIEN BUDGET EAU 2021	8 039.09 €	175 219.95 €	183 259.04 €
TOTAL RESULTAT REPORTÉ 2020 AVEC EAU	98 062.70 €	245 391.49 €	343 454.19 €
RÉSULTAT DE CLOTURE	176 444.02 €	- 146 659.15 €	29 784.87 €
RESTE A RÉALISER DÉPENSES	- €	24 818.00 €	24 818.00 €
RESTE A RÉALISER RECETTES	- €	77 050.00 €	77 050.00 €
BESOIN TOTAL DE FINANCEMENT (BF)	- €	94 427.15 €	
RESULTAT REPORTÉ BUDGET LOTISSEMENT 2021	632 443.50 €		632 443.50 €
REVERSEMENT CLOTURE BUDGET LOTISSEMENT	- 4 462.60 €		- 4 462.60 €
SOLDE	804 424.92 €	- 146 659.15 €	657 765.77 €
Excedent de fctmt - BF = Excedt Fctmt reporté	709 997.77 €		Compte 002

Arrivée de Didier LEJOUR 19h30

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE l'unanimité (15 voix /15) :

- D'adopter les comptes administratifs COMMUNE, EAU et LOTISSEMENT de l'exercice 2021 à l'unanimité.

2 - Adoption des Comptes Administratifs 2021

Considérant que la commune doit se prononcer sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par monsieur le Maire

Considérant que pour ce faire Monsieur le maire doit quitter la séance. (21h30)

Monsieur Stéphane PHILIBERT présente les comptes administratifs 2021.

Considérant que les comptes de gestion adoptés préalablement font ressortir une identité d'exécution d'écritures avec les comptes administratifs,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE l'unanimité (13 voix /13) :

- D'adopter les comptes administratifs COMMUNE, EAU et LOTISSEMENT de l'exercice 2021 à l'unanimité.

3 - Affectation des résultats

LOTISSEMENT

Considérant la clôture et la dissolution du budget Lotissement, les résultats reportés 2021 (632 443.50 €) et les opérations de l'exercice 2021 (dépenses de fonctionnement = 4 463.00€ et recettes d'investissement = 0.40€) sont reportés dans le budget principal 2022 de la commune.

EAU

RAS Gestion par Agglo - équilibre des comptes. Pas de résultat à affecter

COMMUNE

Considérant le reversement des résultats du budget lotissement et l'excédent de fonctionnement, le conseil décide d'affecter en recettes de fonctionnement la somme de 709 997.77 € au compte 002 Résultat de fonctionnement reporté €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE l'unanimité :

- D'adopter l'affectation des résultats COMMUNE et LOTISSEMENT de l'exercice 2021 à l'unanimité.

4 - Adoption des budgets 2022

COMMUNE

COMMUNE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 444 520.52 €	1 990 480.69 €
RECETTES	1 444 520.52 €	1 990 480.69 €

EAU – NOUVEAU BUDGET EAU

EAU	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	62 800.00 €	10 000.00 €
RECETTES	62 800.00 €	10 000.00 €

LOTISSEMENT

- CLOTURE AU 31/12/2021 - Pas de BP 2022

Les budgets 2022 sont adoptés à l'unanimité.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble de conseil municipal pour la confiance accordée.

5 – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022

Le 1^{er} Adjoint chargé des finances indique qu'il est proposé de ne pas augmenter les taux de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties et de la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties.

Il rappelle que depuis 2021, compte tenu de la réforme liée à la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales, cette dernière n'est plus perçue par les communes. En contrepartie, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties 2020 du département (15.51%) a été transféré à la commune.

Seule la TH sur les résidences secondaires est reversée à la commune mais leur taux est figé cette année encore sur celui de 2019 Les éléments relatifs à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires sont transmis à titre informatif : 6 164 €.

Vu la loi de finance pour 2022,

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts

Vu le BP 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- De VOTER les taux des impôts locaux de l'année 2022 qui seront **sans augmentation** :
 - Taxe foncière bâtie (13.39 + 15.51) : 28.90 %
 - Taxe foncière non bâtie : 32.95 %
- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou un Adjoint le représentant à signer l'imprimé « 1259 Com » notifiant ces taux d'imposition et les produits fiscaux qui en découlent.

6 – Avenir du jardin zen

Monsieur le maire indique qu'il a été contacté par Monsieur Charles REGIMBEAU créateur du jardin zen à Montvendre. Celui-ci l'informe qu'il a prévu par testament le leg du jardin ZEN à la commune de Montvendre

Ce lundi 11 avril Pedro SANCHEZ et Bruno SERVIAN se sont rendus au jardin zen et ont rencontré Mr REGIMBEAU.

Monsieur le Maire indique que Mr REGIMBEAU est également à l'origine de la création de l'association des amis de Montvendre et qu'il a également réalisé deux mandats en tant que conseiller municipal.

Monsieur REGIMBEAU propose une parcelle de 5 400 m² comprenant le parking, le jardin zen, un arboretum d'une centaine d'arbres et un pré en pente qui rejoint le ruisseau de la Meillassole dans lequel est construite une cabane (des ânes) semi enterrée et végétalisée. Il précise qu'il a 1 200 vues sur internet et 500 visiteurs depuis le début de l'année (environ 1 000 visites par an).

Monsieur REGIMBEAU propose également que l'entretien puisse être fait par les amis de Montvendre si cela est possible.

Le conseil donne un avis favorable et proposera de l'aide pour l'entretien du parc.

Une délibération du conseil municipal sera prise en temps voulu pour accepter le leg, soit après le décès du donateur.

Actuellement le jardin est ouvert à tous en permanence.

7 -Planning des manifestations

Date :	Manifestation	Organisateurs
24 avril	foire aux fleurs	Amis de Montvendre
24 avril	2 ^{ème} T élection présidentielles	Mairie
1 ^{er} mai	Concours Lyonnaises	Sport boules Chabeuil
1 ^{er} mai	Omelettes	Section boules Montvendre
1 ^{er} mai	report match de foot	EAM (suite foire aux fleurs)
8 mai	commémoration	UMAC Montvendre + Mairie à 10h45
13 mai	CIS Montvendre	Pot départ en Retraite et médailles d'honneur

4 et 5 juin	Visite aux jardins	Valence Romans Agglo
9 juin	AG ACCA	ACCA Montvendre
12 juin	1 ^{er} tour élection Législative	Mairie
12 juin	Pique-nique Mtvdrois	Toutes les Asso de Montvendre
12 juin	Volley	Booster 26
19 juin	2eme tour élection Législative	Mairie
24 juin	Fête de l'école	APE
25 juin	Fête de la musique	EAM (buvette restauration) Mairie (Musique)
1 ^{er} Juillet	AG EAM	EAM
31 juillet	Fête des moissons	Vieux pistons de la raille
27, 28, 29 Aout	Vogue	AMSL
9 septembre	<i>Burger frites</i>	APE
25 septembre	Rallye Vélo	Enfants du mont de venus

8 - Points travaux et divers

- Allées piétonnes en bétons désactivés, jeux de boules commerce et pré des lilas : Travaux terminés
- Pas de gros travaux communaux en cours mais prochainement le remplacement du grillage du stade le long de l'impasse des noyers et l'entourage de conteneurs ordures ménagères au stade
- Enfouissement Enedis et finalisation de la reprise des enrobés.
- Accessibilité pour les handicapés, travaux centre village et stade

- QUESTIONS DIVERSES

- * Consultations des dépôts de documents d'urbanisme (PC-DP-Cu)
 - * Parking pour élections le 24 avril pendant la foire aux fleurs au skate-park. Une solution est à l'étude pour les personnes à mobilité réduite (sur rdv de 9h30 à 11h30 avec transport adapté)
 - * Etude Fibre : un sous-traitant d'Axione passe des aiguilles dans les gaines du centre du village. En campagne une entreprise recense les poteaux télécom en vue de la pose de la fibre en aérien.
 - * Réfection sur le rond-point : les amis de Montvendre demandent si le rond-point peut être embelli d'un point de vue paysagé. Il a été refait il y a 10 ans mais avec quelques arbres et quelques plantations dégarnies. Une commission extra-municipale sera créée au mois de septembre.
 - * Message de Fanny Chambon : demande une attestation d'autorisation communale d'implantation d'une micro crèche sur la commune dans les locaux de Monsieur Grandouiller (pôle bel air) et la possibilité d'une participation financière de la commune. Les coordonnées de la CAF lui seront transmises en vue de financement et la commune fera de la communication auprès des administrés mais pas de financement. Le conseil soutient le projet qui étoffe l'offre de service sur la commune.
 - * Offre d'emploi périscolaire : Madame Mathilde CHOQUET est recrutée jusqu'au 16 mai mais il faudra recruter une personne ensuite jusqu'à fin juin. La commune remercie les bénévoles qui suppléent les absences.
 - * Problème de poubelles aux camping-cars. Il est rappelé que les conteneurs sont à usage exclusif des camping-cars. Les Montvendrois bénéficient encore du ramassage en porte à porte tous les mardis. L'agglo envisage le passage en PAV (Point d'Apport Volontaire), ce passage n'est pas soutenu par la commune.
 - * Le maire indique qu'il est interpellé par certains riverains concernant la sécurité routière : On peut noter des demandes en opposition. Un administré demande l'enlèvement d'un ralentisseur route de la Baume car il entraîne trop de bruit et un autre administré route de Crest réclame un ralentisseur car les voitures roulent trop vite. Chacun doit respecter les limitations de vitesse pour garder l'ensemble de la commune agréable à vivre.
- Le conseil compte sur l'ensemble des utilisateurs des différentes routes pour qu'ils respectent le code de la route. Des contrôles radar sont effectués par la gendarmerie.

Prochain conseil le 23 mai 2022

La séance est levée à 22h00

Le Maire,
Bruno SERVIAN



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno Servian', written in a cursive style. The signature is positioned to the right of the official seal.